

Dynamiques du territoire en France et en Europe

Nouvelle géographie sociale,
nouveaux usages
et nouvelles infrastructures



I | H | E | D | A | T | E
Institut des hautes études de développement
et d'aménagement des territoires en Europe

Quel modèle de développement territorial ?	4
Équipements publics	4
Attractivité commerciale	5
Désenclavement	5
Tourisme	5
Les territoires, acteurs face au changement climatique ?	6
Et Copenhague ?	7
Quels modèles économiques pour les territoires ?	8
Crise des modèles	8
Divorce entre croissance et développement	8
Mouvements et vieillissement des populations	10
Vieillessement : effet sur les territoires	10
Espérance de vie en bonne santé	10
Éléments de débat	11
Territoires : concilier diversité et cohésion	12
Impact des mobilités	12
PIB des territoires	12
Ville et nature	13
Reboiser les villes	13
Négocier la relation ville-nature	13
Le foncier invisible	14
Inventivité du commerce	16
Du centre à la périphérie et retour	16
Comment fait-on ses courses ?	16
Internet : nouvelle donne ?	17
Enjeux territoriaux	17
Nouvelles pratiques territoriales	
Regards croisés	19
Prospective, innovation	20
Les intervenants	21

Pour envisager les territoires et leurs dynamiques, la multiplicité des points de vue est non seulement possible, mais légitime et nécessaire. Les regards différents sont complémentaires : au plus près du terrain, au cœur même du territoire, par exemple à Provins, en allant du particulier au général, ou en regard plongeant, par exemple depuis les trous de la couche d'ozone, partant du général pour arriver au particulier. Territoires et mondialisation, territoires et démographie, territoires à reconquérir, à reboiser, à habiter : que voit-on dans les cartes et dans les chiffres, que peut-on prévoir ?



Christian Jacob et Pierre Radanne, autour de la question «nouvelles pratiques, nouveaux usages, nouvelles politiques : vers des territoires durables ?» commencent par se livrer à un exercice à deux voix : que l'on parte de Provins ou de Copenhague, on aura à se croiser sur les chemins de la démocratie.



Quel modèle de développement territorial ?

Christian Jacob, maire de Provins, député de Seine-et-Marne

Provins, territoire rural, touristique et en voie de métropolisation, est ce terrain qu'analyse Christian Jacob. Carrefour du commerce et grande place financière au Moyen-âge, Provins au XVIe siècle devient la belle endormie supplantée, à la faveur des échanges fluviaux, par Bruges puis Anvers. Une belle endormie que les temps présents réveillent.

Pas de filtre magique, mais du travail autour de quatre axes : la mise à niveau des équipements publics, l'attractivité commerciale, le désenclavement, le tourisme.

Équipements publics

Il y a quinze ans, un chef d'entreprise désireux de s'implanter à Provins s'informait en priorité sur le prix du foncier et le montant de la taxe professionnelle. Désormais, il s'interroge sur ce sur ce propose le territoire en termes d'enseignement et de formation, de garde d'enfants, d'activités culturelles, de transports en commun, d'offre de soins... Ce qui appelle la réponse structurée d'un territoire structuré : à travers l'intercommunalité, vingt-neuf communes sont rassemblées, et à travers le SCOT, pas moins de quatre-vingt. Le territoire est ainsi en mesure de répondre aux enjeux de services publics, avec un plan de déplacements, un plan d'aménagement commercial, un plan énergie-climat. Les regroupements ont permis de porter le nombre de berceaux de crèche à quatre-vingt en cinq ans, d'organiser le portage des repas à domicile pour les personnes âgées et de centraliser l'information, de regrouper l'hôpital et une clinique privée. De même, dans le domaine de la culture, ont pu aboutir le projet d'un « multiplex » éclaté offrant douze salles de cinéma dans un rayon de douze kilomètres, la création d'une école de musique partagée entre vingt-neuf communes, ou encore d'un centre aquatique.

Provins

Zone rurale, touristique et au contact de l'agglomération parisienne, la Seine-et-Marne illustre triplement les enjeux de durabilité qui pèsent sur les territoires. Sont ici en question à la fois les potentiels de développement des zones de faible densité dans un monde économique dominé par des logiques de concentration, les perspectives de territoires dépendants de flux économiques ou humains à l'empreinte énergétique importante et, enfin, les modèles d'articulation entre villes et espaces naturels susceptibles de préserver à la fois l'empreinte environnementale et la qualité de vie de nos sociétés.

Attractivité commerciale

Le renforcement de l'attractivité commerciale est passé par une politique volontariste de régénération du centre-ville, où fermaient les uns après les autres les commerces. En accord avec la Chambre de commerce, la ville a repéré les locaux commerciaux, en évitant de les transformer en habitations, et a fait appel aux franchisés. En accord avec la Chambre des métiers, une vigilance particulière est apportée au maintien de commerces de bouche dans la ville. Trois boucheries artisanales pour douze mille habitants, c'est un quasi privilège.

Désenclavement

Le désenclavement en matière de transports a demandé d'agir sur tous les fronts. Le front du rail : de huit ou neuf allers-retours entre Provins et Paris, on est passé à vingt-et-un actuellement ; les rails – qui dataient de 1905 – ont été changés, le site de la gare requalifié en internat d'excellence, les parkings rationalisés. Quatre-vingt maires avec des exigences communes sont plus forts qu'un maire isolé ! Deuxième front : le transport fluvial. Le territoire est arrosé par la Seine, qui sur un tronçon de vingt kilomètres n'est pas ouverte aux grands gabarits, ce qui interdit toute installation portuaire digne de ce nom. Un comité de pilotage a été créé, le débat public sera ouvert avant fin 2011, le projet est lancé. Troisième front : la route. Une route départementale à deux voies supporte actuellement quinze mille véhicules par jour : le territoire se mobilise pour qu'elle passe à quatre voies. Quatrième front : le transport à la demande, correspondant aux besoins d'une région rurale.

Tourisme

Pour le tourisme, Provins se situe juste derrière Disneyland et Versailles : conserver cette médaille de bronze demande donc de surprendre et d'innover. En s'appuyant sur un patrimoine exceptionnel et la créativité du présent, les spectacles médiévaux ont été privatisés, transformant les intermittents du spectacle en chefs d'entreprises. Des vidéo-guides de poche permettent aux visiteurs, aux randonneurs, aux cyclistes, par GPS, de suivre leurs itinéraires, de localiser points de restauration et d'hébergement...

La mise en œuvre de tous ces projets n'a été possible que dans le rassemblement des communes...





Les territoires, acteurs face au changement climatique ?

Pierre Radanne, expert

Les enjeux territoriaux de la traduction des objectifs de Copenhague en politiques : les enjeux que recouvrent les équilibres entre pays développés, pays en développement et pays moins avancés et les potentiels de réduction d'émission latents à la fois dans l'organisation des territoires et dans les usages.

Et si l'on parlait des étoiles ? Peut-on, depuis une orbite planétaire, se poser sur un, sur « le » territoire ? La réponse de Pierre Radanne sera claire : oui, on le peut, et on le doit. La question climatique est la première question politique totale qui se pose dans le monde, avec pour réponse la solidarité obligatoire. Le climat, en effet, est insécable, le climat de la France est fabriqué par tous les habitants de la planète, et c'est une bonne nouvelle : c'est quand elle se donne des objectifs obligatoires que l'humanité se montre la meilleure. Question totale, à granulométrie fine : chacun, dans ses gestes les plus quotidiens, est concerné, et doit donner son adhésion aux objectifs – non dans l'obéissance, mais en optimisant ses comportements. C'est une bonne nouvelle, annonciatrice d'une meilleure démocratie. Dans ce jeu, les collectivités locales ont un rôle central, puisque c'est elles qui investissent dans les bâtiments, les réseaux, les infrastructures, qui ont le contact direct avec les citoyens.

Ce siècle a trois rendez-vous : avec la fin de la croissance démographique, mais en 2050 seulement ; avec la nécessité de réduire drastiquement les émissions de CO₂ ; avec les tensions croissantes sur le marché des matières premières. Il va falloir gérer dix milliards d'habitants avec des ressources qui ne sont pas infinies. Autant dire qu'il faut changer de vision du monde, soigner la planète pour assurer à ses habitants non seulement une bonne qualité de vie, mais aussi la paix. La question du XXe siècle était : le progrès des sciences et des techniques peut-il améliorer nos conditions de vie ? La réponse était : oui. Le cahier des charges du XXIe siècle est désormais : si tout le monde veut bien vivre avec des ressources limitées, il est impératif d'optimiser ces dernières, sur tous les plans. En gardant à l'esprit que si le monde est fini, le goût des autres, la connaissance et la culture, eux, sont infinis : l'avenir de notre société est d'être relationnelle, et passe par une gouvernance globale.

La question du climat et la mondialisation appellent des capacités démocratiques qui vont de la personne à la planète. Mais les trois mondialisations – industrielle, informationnelle et de la gestion écologique – sont-elles cohérentes ? Il est nécessaire de travailler collectivement pour dégager des convergences entre acteurs, entre tous les acteurs, en particulier tous les acteurs des territoires, entreprises et représentants des salariés compris. Il s'agit d'un nouveau mouvement de planification prescriptive, où les territoires ont deux marches à franchir : celle de l'élaboration collective et celle de la démocratie représentative. Les politiques devront avoir du courage !

« Nous avons besoin d'une démocratie d'élaboration : nous serons ou victimes ou acteurs. Aider la démocratie représentative est la condition de la réussite »

Pierre Radanne

Les visages de la fuite

Dans cette affaire de climat, il est normal qu'il y ait des comportements de fuite :

- « je croirai à cette histoire quand tous les ministres de la recherche y croiront » ;
- « je sais, mais je continue comme avant : dissonance cognitive » ;
- « puisque c'est l'horreur, je m'achète une 4 x 4 : délinquance aristocratique ».

Pierre Radanne

Et Copenhague ?

Échec ? Réussite ?

Pour Pierre Radanne, ce qui est fondamental a été sauvé : l'importance réaffirmée de la parole, motivante et apaisante, la nécessité du partage d'une vision des choses. C'est la parole publique qui met les gens en mouvement, qui leur permet de se créer des représentations. Rien de pire que le catastrophisme. Deux avancées sont à noter : la décision que tous les pays, riches ou pauvres, doivent passer à l'action, et la programmation d'une aide au développement sur dix ans.

Les collectivités territoriales étaient absentes ?

Ce n'est pas elles qui adhèrent à l'ONU... Mais s'il doit exister une gouvernance mondiale, la mise en œuvre, elle, sera forcément territoriale, devra s'appuyer sur la démocratie de proximité.



Quels modèles économiques pour les territoires ?

Laurent Davezies, professeur à l'Université de Paris Val-de-Marne (en poste à l'Institut d'urbanisme de Paris) et expert indépendant

Quelle articulation entre l'économie et les territoires dans la mondialisation ?

La globalisation des activités économiques a des conséquences sur la façon dont s'organisent les activités et dont se pensent à la fois l'implantation territoriale des filières économiques et le rôle du territoire dans le développement local.

A la convergence des territoires, de la mondialisation et des questions climatiques, comment penser le développement ? Quels modèles imaginer ? Quelles actions entreprendre ? Jusqu'en 1980, on a assisté à la réduction régulière des disparités de développement des territoires et des disparités de revenus : dans tous les pays industrialisés, le meilleur atout des territoires était d'être pauvres et d'attirer les capitaux. Aux USA, par exemple, où les écarts de développement étaient importants. Le sud, plus pauvre, était plus dynamique que le nord. Dès 1980, on assiste à des bouleversements, avec la mondialisation progressive, avec l'abaissement des barrières à la mobilité, avec le passage d'une économie industrielle qui transformait la matière à une économie immatérielle. Les inégalités sont alors rabotées... et la science économique entre dans une crise profonde.

Crise des modèles

Les anglo-saxons prennent acte que tous les modèles qu'ils avaient mis au point ne marchent pas, au point que des départements d'économie ferment dans certaines universités (en Pennsylvanie, en Grande-Bretagne). Cinq ans de crise, et apparaît un sauveur : Paul Krugman. Qui explique que les mécanismes territoriaux sont cruciaux, que les pays industrialisés n'ont plus ni puissance démographique ni puissance de restructuration, et que l'on peut seulement faire mieux d'une année sur l'autre. Quels sont les gisements de croissance ? Tout d'abord, les coûts de transaction, avec des entreprises qui souhaitent se procurer les ressources sans rupture et au meilleur coût ; ensuite, les externalités (cf. Alfred Marshall). La ville, les concentrations de populations, produisent des externalités positives : offre et demande sont ajustées, les transferts d'information sont informels. L'avenir est alors aux métropoles, avec des effets cumulatifs : ce modèle général de croissance fait l'unanimité. Mais permet-il d'embrayer sur le développement ?

Divorce entre croissance et développement

Si, dans les années 1980/1990, l'Île-de-France gagne deux points de PIB, elle ne voit pas les revenus de ses habitants augmenter en proportion. On a, semble-t-il, un divorce entre croissance et développement. Les territoires qui s'appauvrissent sont les territoires industriels. C'est l'époque où Brest mène un audit pour comprendre pourquoi la ville se porte aussi bien, et où le département de la Vendée est le champion de la création d'emplois. Côté population,

Dans les années 70, on déménageait pour gagner de l'argent, maintenant, c'est pour trouver des aménités. Ou comment l'on remarque que la mondialisation n'est pas seule à fabriquer les territoires.

Laurent Davezies

ce qui marche le mieux, c'est l'Ouest, côté finances et capital, c'est l'Île-de-France. Au moment où le capital se concentre dans quelques pôles, les populations se concentrent ailleurs, rien ne se passe comme prévu. C'est que la croissance et le développement sont des choses différentes, les enjeux de territoire ne suivent pas la nouvelle éco-géographie. Derrière la cruauté de la mondialisation s'exercent en force la mutualisation et la solidarité. Les dépenses publiques sociales ont doublé, et même si les mécanismes en sont régressifs, la solidarité subsiste. Quand 57 % du PIB passe en dépenses sociales et publiques, on se protège de la mondialisation. Sans compter les mécanismes privés : les gens travaillent pendant la semaine, mais partent en week-end, ils font la navette entre territoires, et engendrent des flux des revenus. Autrement dit, les territoires les plus productifs peuvent aussi être les plus pénalisés. Dans les années 70, on déménageait pour gagner de l'argent, maintenant, c'est pour trouver des aménités. Ou l'on remarque que la mondialisation n'est pas seule à fabriquer les territoires.

Si tous les territoires se mettent à revendiquer le droit au développement, on se trouve, du point de vue de la compétition globale, face à un énorme problème ! Les aspirations sont partout les mêmes : la somme des stratégies locales peut entrer en contradiction avec le développement à plus grande échelle...

Philippe Estèbe



Mouvements et vieillissement des populations

Hervé Le Bras, démographe et historien à l'EHESS

Démographie et nouvelle géographie des territoires

Repeuplement des espaces ruraux, persistance du modèle familial composé de deux enfants, basculement de la France du côté des pays d'émigration et, enfin, une population que l'on dit vieillissante, alors que les 65 ans et plus ne se sont jamais aussi bien portés : les transformations observées dans la démographie française modifient les dynamiques et les enjeux qui traversent les territoires. L'épuisement des sources d'énergie fossiles et les répercussions des évolutions climatiques prévues au cours de ce siècle pourraient influencer en profondeur certaines de ces tendances.

Vision depuis le territoire, vision planétaire : et les populations ? De quels grands mouvements témoignent-elles ? C'est au démographe, Hervé le Bras, d'apporter son regard, en dressant l'état de la croissance démographique au niveau territorial, en s'interrogeant sur le vieillissement de la population et ses relations avec les dépenses de santé.

La démographie, lue à travers les cartes, manifeste des moments d'évolution lente et des moments d'évolution rapide. Les années 60, jusqu'en 1968, montrent l'image classique de l'exode rural, qui s'accélère encore entre 1968 et 1975. A partir de 1975, on voit l'étalement urbain, jusqu'à une rupture vers l'année 2000, où l'étalement se constate sur l'ensemble du territoire, montrant que le « rural profond » est toujours présent.

Les villes qui s'accroissent sont les plus petites villes, la décroissance démographique concerne Paris, compensée par le développement des banlieues, ce qui va de pair avec les distances de commutation entre le domicile et le travail, le domicile et les zones de chalandise.

Vieillesse : effet sur les territoires

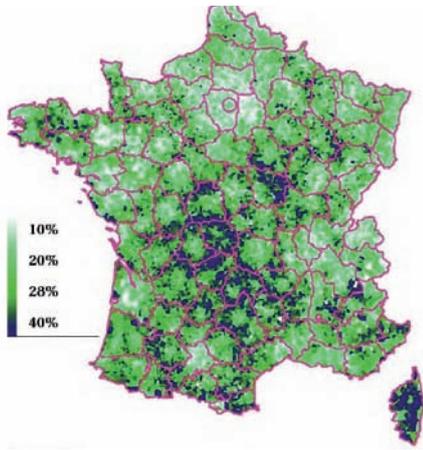
Quel est l'effet du vieillissement sur les territoires ? On remarque que les personnes âgées sont plus nombreuses dans les marges des départements, tandis que dans les grandes agglomérations leur nombre diminue. Constat à tempérer en fonction de l'âge des personnes : au-delà de 75 ans, on se rapproche des centres hospitaliers.

Espérance de vie en bonne santé

Qu'en est-il alors du coût du vieillissement ? La dépendance augmente, son coût aussi, mais c'est moins en fonction de l'âge que des changements de mode de vie et des évolutions de la médecine. Si l'on analyse les dépenses moyennes de santé par personne, on constate que les dépenses médicales se montent à 3000 \$ quand il reste un an à vivre, à 2000 \$ quand il reste de deux à trois ans à vivre, 1000 \$ quand il reste de quatre à cinq ans à vivre. L'allongement de la vie humaine ne change rien, la partie des dépenses liées à l'âge n'augmente pas. Il est donc plus pertinent de calculer l'espérance de vie en bonne santé, qui elle augmente plus vite que l'espérance de vie totale. La période de vie en mauvaise santé tend à diminuer : 5,6 années pour les ouvriers et employés, 4,2 années pour les cadres. Les années gagnées quantitativement le sont aussi qualitativement...

L'image simple d'une relation univoque entre vieillissement et coût de la santé est à contrebattre soigneusement : ce qui influe sur les coûts de la santé, ce n'est pas l'éloignement de la naissance, mais la proximité de la mort.

Hervé Le Bras



Éléments de débat

Est-ce que les villes rétrécissent ? Va-t-on voir en France, comme dans l'est de l'Allemagne, disparaître des villes ?

Certaines villes rétrécissent, par exemple Saint-Etienne. Mais le cas de l'Allemagne est très particulier : après 1989 elle a connu de grandes migrations d'est en ouest, avec un parc immobilier, à l'est, en très mauvais état. Les pays d'Europe de l'Est ont une démographie particulière : pour l'espérance de vie, le rideau de fer n'est pas tombé.

Faut-il envisager une mise en adéquation de la taille des logements et la taille des ménages ?

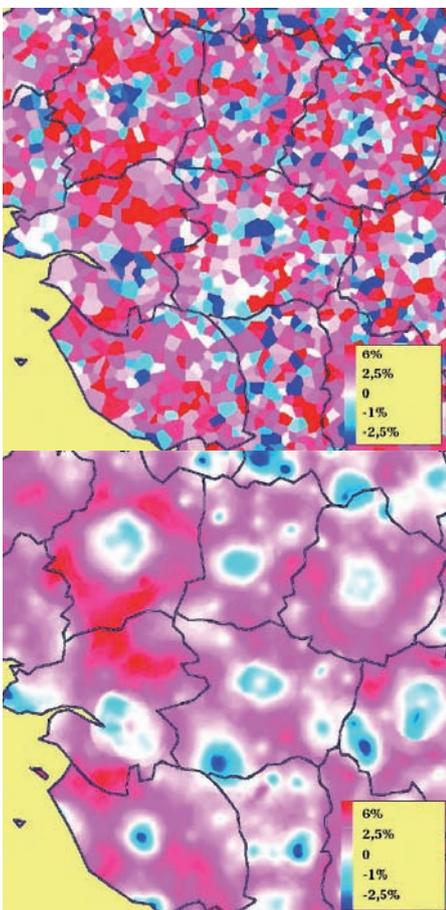
Il est vrai que la taille des logements et leur sous-occupation ont augmenté. Entre 1970 et maintenant a eu lieu un basculement entre revenus et patrimoine : désormais, on est d'autant plus pauvre qu'on est plus jeune. Les gens plus âgés disposent de moyens, les retraités ont des revenus supérieurs à ceux des actifs, et sont plus propriétaires de leur logement (à 75 % à 70 ans).

Espérance de vie : la « malbouffe » est-elle une nouvelle peur ?

La « malbouffe » a toujours existé... Les dix plus grandes causes de mortalité sont en recul, l'amélioration est massive. La population française gagne 2 mois et demi d'espérance de vie par an.

La France, terre d'émigration ?

L'INSEE comptabilise uniquement les entrées légales sur le territoire, pas les entrées réelles, et l'on n'a aucune idée des sorties. On sait que le nombre de Français dans les pays développés est en augmentation : de jeunes diplômés, mais aussi les jeunes de la seconde génération.





Territoires : concilier diversité et cohésion

Odile Bovar, DATAR, Observatoire des territoires

Dynamique des territoires français et développement durable

Les dynamiques territoriales françaises sont influencées par le rôle croissant des interdépendances entre territoires. La prise en compte de nouveaux éléments d'analyse dans une perspective synthétique, mêlant logiques économiques, sociales et environnementales, comme l'affirmation des enjeux d'échelle européenne enrichit également la compréhension des transformations en cours.

Comment les populations, dans le détail, bougent-elles ? Comment intégrer dynamique des territoires, évolution des populations et développement durable ? Comment concilier la disparité des territoires et leur cohésion ? Sans doute en s'attachant plus à leur trajectoire qu'à leur état, en les envisageant sous trois angles: les différents types de mobilité, la dissociation entre territoire de production et territoire de consommation, et le rapport entre cohésion territoriale et cohésion sociale – non pour comparer les territoires entre eux, mais pour trouver des signaux d'alerte et pousser la réflexion.

Impact des mobilités

Quel impact les mobilités, très diverses, ont-elles sur les territoires ? Mobilité des populations, en premier lieu : le solde migratoire, entre 2005 et 2006, montre que l'ouest et le sud sont les régions les plus attractives. Attractivité que l'on peut différencier selon les tranches d'âge des populations : l'Île-de-France, de même que Toulouse, Grenoble, Marseille, attirent les jeunes de 15 à 34 ans, tandis que l'arc atlantique et le sud-est attirent les 35-55 ans. Mobilité des déplacements entre domicile et travail : la voiture reste le mode de déplacement dominant, avec 70 % des déplacements. Mais les transports en commun se développent à Rennes, Lyon, Grenoble, Lille, Nantes, Paris. Il faut préciser toutefois que le nombre des déplacements lui-même est en augmentation. Mobilité de loisir enfin : on constate que de nombreux départements sont « possédés » par les Franciliens.

PIB des territoires

Ces mobilités ont-elles un effet sur le PIB des territoires ? On constate que les disparités s'accroissent entre départements, et que pour le PIB annuel par habitant, quelques régions progressent fortement : la Bretagne et les régions du sud de la France, ce qu'il faut lier d'une part aux taux d'emploi, mais aussi au « potentiel humain », c'est-à-dire à la part des emplois de cadres (soit, en 2006, 9 % des emplois – 6,9 % hors Île-de-France).



Ville et nature

Yves Lion, architecte et urbaniste

Derrière cartes et chiffres se jouent des équilibres subtils, en particulier entre ruralité et urbanité, campagne et ville.

Reboiser les villes

La relation villes-campagnes, urbain-rural : nouveaux équilibres, nouveaux paysages

Les rapports entre ville et nature, entre ville et agriculture doivent être repensés. A partir de l'exemple de la région parisienne, où un travail attentif sur la mise en valeur des terrains actuellement gâchés pourrait permettre d'assurer le développement de la métropole pour les vingt prochaines années sans pour autant toucher à une seule terre agricole, il s'agit de mettre en évidence la proximité de destin entre architecture, ville et nature. Un enjeu d'aménagement du territoire loin de la logique restrictive de sanctuarisation de la Nature.

Faut-il voir la campagne comme une extension naturelle de la ville, et les agriculteurs comme des jardiniers ? Ou peut-on, d'une certaine manière, faire que la campagne « colonise » la ville ? C'est par la question agricole que le Grand Paris est le plus intéressant à aborder, avance Yves Lion, avec, centrale, la question de l'eau. Le changement climatique va, dans la capitale, réchauffer le climat, et l'on a déjà pu constater, lors de la canicule de 2003, une différence nocturne de 8 degrés entre Paris et la banlieue. D'où l'intérêt de réduire les îlots de chaleur, en reboisant, en utilisant des matériaux réfléchissants. Historiquement, Paris a été une ville de forêts, forêt désormais sanctuarisée dans des parcs et bois, mais qui offre l'opportunité de bonifier le paysage et de faire jouer la biomasse. On peut, de manière perceptible sur une durée de quinze ans, largement exploiter la forêt et développer l'agriculture urbaine.

Négocier la relation ville-nature

Parler de ville et de nature, ne serait-ce pas, désormais, la même chose ? A Barcelone, dans le parc agricole de la vallée de Llobregat, ou en Allemagne, les bâtiments n'ignorent pas la nature. Plus près de nous, sur le plateau de Saclay, il semblerait plutôt qu'il ait été décidé de ne pas négocier les relations ville-nature, de les laisser dans la confrontation. Par contre, autour de Roissy, on a un paysage agricole où la cohabitation se fait en très bons termes.

Les parcs métropolitains sont peu utilisés, montrant à quel point Paris a assumé sa transformation : mais le discours d'Alphand n'a plus été audible au XXe siècle, la notion de « villégiature » devenant même sujet à moquerie. De même, les infrastructures pourraient devenir des éléments de faubourg : la nationale 7, par exemple, pourrait être transformée. De même encore, la Seine est très peu utilisée, alors que les possibles sont nombreux. L'eau est devenue un danger, avec la menace de la crue centennale qu'il s'agit pourtant de maîtriser collectivement. La question de l'inondabilité est réelle : dans la région de la Bassée, en amont de Paris, on résiste à investir dans l'ouvrage qui, avec les quatre lacs-réservoirs déjà existants, permettrait de faire face : on est dans la confrontation avec les agriculteurs, à qui le projet a été mal présenté. Au lieu de les impliquer dans l'économie générale de la région, dans un grand projet, on leur a laissé entrevoir une menace.

Il faut un vent violent d'optimisme : c'est la question de la civilisation urbaine qui est posée.

Yves Lion

Le foncier invisible

Le foncier invisible est abondant : toits des centres commerciaux, parkings, berges des fleuves, infrastructures... A Marne-la-Vallée, l'autoroute a été déclassée, faute de circulation : on pourrait construire de deux à quatre millions de mètres carrés ! On peut ajouter les secteurs pavillonnaires et les grands ensembles (ces derniers ont une densité de 1 quand Paris a une densité de 4). Il y a là des réserves immenses, exploitables, et en majeure partie sous le contrôle des collectivités, qui permettent de ne pas toucher aux terres agricoles et de refonder une relation ville-nature en oubliant le laisser-aller et la sanctuarisation.



Un exemple coréen

Ile de Ganghwa, Corée du Sud : l'île est sanctuarisée, avec d'extraordinaires estrans et une mer généreuse. Proposition a été faite d'une route vers la Corée du Nord, et de l'élaboration d'un projet d'urbanisme à partir de la route, qui fédère des îles, qui intègre rivières, temples, collines, avec des bâtiments plus ou moins hauts.



Éléments de débat

Faut-il changer radicalement le rapport entre monde agricole, péri-urbain et urbain pour éviter le « mitage » progressif de la campagne, auquel consentent poliment élus et agriculteurs? Le pavillonnaire, n'est-ce pas le modèle de ce « mitage » ? Qui sont les partenaires éventuels de la reforestation ? Peut-on tenir un discours allant à l'encontre des pratiques qui remplacent les pelouses des terrains de sport par du gazon synthétique ?

On peut travailler bien plus sur les matériaux, sur les matières, les couleurs. Dès lors qu'on affirme ne pas toucher à un mètre carré de terre agricole, on modifie profondément le rapport à l'agriculture, on va jusqu'à dire que la ville trouvera son salut dans l'agriculture. Mais il faut une vraie discussion collective et écouter attentivement les gens.



Le paysage commercial français face au e-commerce

Depuis les centres-villes jusqu'aux espaces ruraux, la relation entre localisation des commerces et des personnes est en profonde mutation sous le double effet de la transformation des modes de vie et de l'irruption du e-commerce.

Les conséquences de cette évolution historique interpellent tout à la fois les commerçants, les usagers et renouvellent les enjeux territoriaux.

Inventivité du commerce

Emmanuelle Ligouzat, directrice des études, Groupe la Poste

Dynamique des territoires : on se déplace, on déménage, on vieillit, on travaille, on produit... et on consomme !

Activité humaine importante, mais que le théâtre – la vie des ménages, et les acteurs, avec dans le premier rôle les femmes, placent dans une sorte d'angle mort des visions territoriales. Au XIXe siècle, dans les traces du Bon Marché, s'invente une forme de commerce qui va se développer tout au long du XXe siècle : c'est en effet aux franges de la ville que s'implante le magasin, plaçant les consommateurs entre choix et proximité, cherté ou... bon marché. Et, en dépit de dispositifs législatifs, l'arbitrage final est du ressort du consommateur, qui du coup opère une sélection : les commerces qui ne trouvent pas leur public vont disparaître.

Du centre à la périphérie et retour

Avec la hausse du niveau de vie et l'urbanisation, les grandes surfaces alimentaires prospèrent à partir des années 70, bientôt suivies par les commerces d'électro-manager, de meubles... Dès les années 80, les petits commerces de centre ville, vétustes, avec des coûts logistiques importants, sans mutualisation des achats, entrent en crise, avec, en face, la grande distribution, qui s'installe dans les lisières des villes ou carrément sur les terres agricoles. Au fil du temps, les centres villes connaissent une réelle désaffection, au bénéfice d'hypermarchés de plus en plus grands et diversifiés. Les magasins populaires traditionnels, Prisunic, Galeries Lafayette, Nouvelles Galeries, peinent à trouver leur place. La décennie 90 voit converger plusieurs phénomènes : tout d'abord, la réhabilitation des hyper-centres (comme l'îlot Chalon dans le quartier de la gare de Lyon, mais aussi Marseille, Bordeaux) ; apparaissent alors des commerces de proximité de petit format, organisés en chaînes (par exemple : Shopi). Dans le même temps, les magasins populaires mettent en œuvre une politique marketing ambitieuse (Prisunic repris par Monoprix), et apparaissent les magasins hard-discount. Et l'histoire se poursuit, avec le retour du rural...

Comment fait-on ses courses ?

Quelle typologie se dégage de l'implantation des commerces dans les territoires ? Sont exclus de cette typologie les zones touristiques, soumises à des pressions saisonnières, et les zones sensibles qui, n'ayant plus de commerces, fréquentent tous les types de commerces. Dans les hypercentres, assez peu peuplés, mais très fréquentés, s'implantent des petits commerces, dont les magasins populaires sont le moteur. Dans l'urbain vertical, avec une population importante (37 % de la population) et moins favorisée, on

trouve 42 % du hard discount. Dans l'urbain horizontal, où dominent les zones pavillonnaires, on a de lourdes contraintes de déplacement : on est facilement connecté au centre commercial, mais pas au centre ville. Dans « la ville à la campagne », on n'a guère d'autre choix que de se rallier au centre ville le plus proche. Dans les villages, enfin, on va trouver de petits pôles commerciaux, mais on se déplacera également beaucoup.

Internet : nouvelle donne ?

A des sociologues rapportant les narrations de la réception des colis, des internautes répondent : « C'est Noël toutes les semaines ! »

Emmanuelle Ligouzat

Le commerce à distance, par internet, en est à ses débuts, avec 4,5% de part de marché. Mais les comportements évoluent très vite : vingt-quatre millions de Français auraient effectué au moins un achat sur internet, et ce qui est certain, c'est la croissance continue du chiffre d'affaires réalisé en ligne : le nombre de colis distribué n'a pas diminué en 2009. Le commerce de centre ville a pâti de la crise, pas le commerce en ligne. Quels sont les moteurs de cet engouement ? Les prix, le choix, le gain de temps, c'est-à-dire les mêmes motivations que pour la grande distribution. Concurrence vis-à-vis de la vente par correspondance traditionnelle ? C'est difficile à dire, même si le fossé générationnel tend à s'effacer. Les sites marchands sont, en nombre, en forte croissance également parce qu'ils sont alimentés par le statut d'auto-entrepreneur auquel adhèrent massivement des femmes.

Enjeux territoriaux

Dès lors que c'est l'objet (ou le fichier) qui se déplace, les aménités des territoires tendent à s'égaliser. Le livre rare ne se trouve plus en magasin, mais sur la toile. En milieu rural, pour se meubler, on n'est plus totalement contraint de se rendre dans la capitale régionale. Le commerce s'affranchit d'une présence physique, sauf pour l'alimentaire. La grande distribution, de même que la VPC, ne se sont pas intéressées à internet. Par contre, les petits producteurs locaux y ont vu des avantages : l'accès direct au client, l'adéquation entre commandes et fabrication. On a un « one-to-one » collectif pouvant déboucher sur la création de magasins pour asseoir une notoriété et donner à voir. Les différenciations spatiales repérées dans la typologie des comportements tendent ici à se brouiller... Ce nouveau commerce est-il contraire aux impératifs de développement durable ? Les études sur la massification des livraisons sont encore balbutiantes.

Éléments de débat

Nouveaux besoins : le e-commerce risque d'avoir des conséquences importantes sur la logistique et l'aménagement du territoire, avec des besoins accrus de surfaces de stockage et de moyens logistiques.

Nouveaux emplois ? C'est un commerce qui fonctionne si et seulement si les services de livraison (La Poste représente 75 % du marché du colis) sont fiables : en Italie, où le service des colis est totalement désorganisé, le e-commerce est absent. Et les livraisons, c'est de l'emploi, ce n'est pas virtuel !

Concurrence interne : les magasins de la FNAC vivaient surtout grâce aux marges sur les CD et la hi-fi... modèle qui ne se développe plus. La parade ? Affecter les recettes internet au magasin le plus proche du point de livraison.

Contradiction : le consommateur aurait-il des exigences qu'il refuse en tant que salarié ? Faire ses courses le dimanche, le consommateur est pour. Travailler le dimanche, il est contre.

Convergences : mutations du commerce, grandes surfaces, e-commerce... N'y aurait-il pas place pour tout le monde ? Ne peut-on jouer les complémentarités ? Transformer les parkings en vallonnements romantiques ? Jouer les détournements, qui ont toujours été pratiqués dans l'histoire ? Accepter de travailler avec du matériel ingrat ? On a vu, au Neuhoff, à Strasbourg, s'installer un magasin dans une cabane en bois, avec un vendeur impeccable qui dit « bonjour » : tout le monde est d'accord. Comme tout le monde serait d'accord pour couvrir la plate-forme logistique de la Sogaris, à Marseille, d'un quartier nouveau ? Deux exigences : mettre les choses en relation, mettre les gens en relation.



Nouvelles pratiques territoriales

Regards croisés

Pierre Dartout

Daniel Kaplan, FING

Georges Amar, RATP prospectiviste

Jean Claude Scoupe, directeur de la CCIP Hauts-de-Seine

Nouvelles pratiques territoriales : quelles infrastructures, quels équipements, quels services ? Les enjeux territoriaux ne sont pas uniquement le produit de la géographie des lieux. L'importance croissante des flux a un impact quantitatif sur la tension entre performance et équité spatiale. Elle se traduit également par une transformation des usages. Ces nouveaux usages et les nouvelles stratégies de localisation associées annoncent-ils une « revanche » des espaces peu denses ou plus simplement une transformation de l'organisation des territoires ? Le rôle et la nature des infrastructures matérielles et immatérielles est-il appelé à changer et quels sont les enjeux associés à ces transformations en terme d'aménagement des territoires ?

Au terme de ces visions des territoires et de leurs dynamiques – vision de terrain, vision d'en haut, vision des trajectoires des lieux et de ceux qui les habitent et y mènent leur vie – une image apparaît : aujourd'hui, ce n'est plus les entreprises, ni les infrastructures qui structurent les territoires, mais les ménages, qui votent avec leurs pieds, mais aussi leurs automobiles, leurs besoins, leurs aspirations. Avec, en arrière-plan, l'impératif global de protection de la planète, qui ne peut se décliner que localement. Cette tension nouvelle caractériserait le présent.

C'est l'occupation même des territoires qui a été profondément modifiée : les ménages ont la « bougeotte », ils peuvent changer de lieu – selon diverses nuances : certains n'ont pas le choix, pour des raisons d'emploi, d'autres sont plus libres. Les contraintes varient selon l'âge. Mais on peut penser que les arbitrages se font en fonction de la qualité de vie : certaines villes séduisent, d'autres moins. Les régions littorales bénéficient de migrations positives, la région Île-de-France attire les étudiants, qui ensuite repartent vers l'ouest ou le sud chercher un environnement de qualité et des logements moins onéreux. La région Rhône-Alpes est attractive pour les actifs. Le nord du Massif central et le grand nord-est du pays, sauf l'Alsace, connaissent des migrations négatives.

Les motifs de mobilité sont nombreux. Bouger est facilité par l'évolution des infrastructures, mais aussi par les outils numériques. Au risque de voir se creuser les écarts entre régions : la Creuse, le Cantal, la Nièvre, les Ardennes voient diminuer leur population.

Prospective, innovation

Peut-on alors faire de la prospective ? Prévoir l'imprévisible ? Planifier ? En sachant qu'en utilisant pour le futur les outils du présent, on se trompe... Le grand changement depuis trente ans, c'est la mobilité : pas vraiment les transports, qui sont un outil, mais la mobilité, un attribut des personnes. La vie est devenue mobilité : la question aujourd'hui est de mettre en interconnexion les diverses mobilités, virtuelles et physiques, les diverses strates de flux. Elle est aussi de réfléchir autrement : le temps de transport est-il du temps perdu au point qu'il faille passer de deux heures à une seule pour un trajet ? Ou ne faut-il pas se demander comment rendre ces deux heures intéressantes ? Après tout, on travaille dans le train, on parle en marchant : le lieu, avec sa fixité, devient une étape, ou devient lui-même mobile, ce qui revient à recoder le territoire. La mobilité ne va pas cesser de croître, et c'est la sociabilité des moyens et des lieux de transport et de mobilité qu'il s'agira d'évaluer.

Les écarts entre territoires seront-ils les mêmes que ceux que l'on désigne sous le vocable de « fracture numérique » ? La fracture numérique est à rechercher plutôt comme fracture générationnelle et culturelle. Le numérique n'est pas virtuel : il a ses « tuyaux », mais c'est surtout du relationnel. Internet est d'une certaine manière obligé de construire lui-même ses propres infrastructures – infrastructures au sens strict : la fibre, et infrastructure « immatérielle » des données proposées et produites – et invente ses usages, qui ne sont jamais vraiment les usages prescrits.

Les intervenants



Pierre Dartout

Pierre Dartout, Préfet hors cadre est nommé Délégué interministériel à l'aménagement et la compétitivité des territoires (DIACT) le 28 avril 2008 puis Délégué interministériel à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR) le 19 décembre 2009.

Pierre Dartout est né le 9 avril 1954 à Limoges, Diplômé de Sciences Po Paris puis élève de l'Ecole nationale d'administration (promotion Voltaire, 1980), a notamment été préfet de la Guyane, des Pyrénées-Orientales, de la Drôme, des Pyrénées-Atlantiques et plus récemment, préfet du Var (de 2004 à 2007). Dès son arrivée à la tête de la DIACT, il entreprend de fonder une vision stratégique de l'aménagement du territoire. Ce chantier de réflexion interne dans un premier temps est finalisé par la publication du rapport : Une nouvelle Ambition pour l'Aménagement du territoire, Pierre Dartout, La documentation française 2009.

Ce rapport prend le parti de dépasser l'opposition classique entre cohésion et compétitivité en affirmant que sans dynamisme des territoires de croissance et notamment des métropoles, il ne saurait y avoir d'effet d'entraînement et donc de solidarité entre les territoires. Le rapport choisit également de prendre en compte tous les territoires à toutes les échelles pour une approche intégrée de la politique nationale d'aménagement du territoire. Pour ce faire, trois leviers d'action sont identifiés : la polarisation, la connexion et la coopération. Le rapport de la DIACT propose enfin un cadre d'action rénové pour un État stratège et prospectif, lui permettant d'impulser des politiques publiques avec plus d'anticipation, de les coordonner au plan national et de se concerter avec les partenaires territoriaux. De cette ambition renouvelée et bénéficiant d'une cartographie novatrice, résultent neuf premiers chantiers qui traduisent la volonté de la DIACT de concevoir l'aménagement du territoire comme une démarche de progrès. Aujourd'hui la DATAR lance une démarche de prospective « Territoires 2040 » consistant à appréhender ou imaginer les grands changements futurs, susceptibles d'avoir un impact sur les territoires, que ceux-ci soient subis ou choisis. Il s'agira également de mesurer leur incidence sur différents systèmes territoriaux et de concevoir les actions correctrices qui permettront de les maîtriser pour construire les territoires que nous souhaitons pour demain. Sept groupes de travail nationaux porteront respectivement sur : Le réseau des métropoles françaises dans l'économie-monde, Les systèmes métropolitains intégrés, leviers de développement territorial, Les portes d'entrée de la France et les systèmes territoriaux de grands flux, Les bassins industriels, territoires à base économique productive, Les villes intermédiaires et leurs espaces ruraux comme territoires de proximité, Les territoires à base économique résidentielle et touristique, Les espaces de faible densité démographique, à ressources agricoles et écologiques. Les résultats finaux de ces travaux seront présentés en janvier 2011. De plus, chacune des grandes étapes de la démarche donnera lieu à la présentation de résultats intermédiaires au travers d'événements et de publications (monographies des systèmes territoriaux, panorama des facteurs de changement, description des scénarios et enjeux, etc.).



Christian Jacob

Christian Jacob, Ancien Ministre, Député de Seine-et-Marne, Maire de Provins, est Agriculteur-éleveur de profession. Christian JACOB a exercé de nombreuses responsabilités dans le syndicalisme agricole local, départemental, régional puis national. De 1992 à 1994 - Président du CNJA (Centre National des Jeunes Agriculteurs)

Fonctions électives

1994-1997 - Député Européen et Président de la Commission de l'Agriculture et du développement rural au Parlement Européen

Depuis 1995 - Député de la 4ème circonscription de Seine-et-Marne, réélu en 1997, 2002 et 2007
Depuis mars 2001 - Maire de Provins
Depuis 2003 - Président de la Communauté de Communes du Provinois
2007-2009 - Président de la délégation à l'aménagement et au développement durable du territoire (Assemblée Nationale)
Depuis 2009 (juillet) - Président de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire (Assemblée Nationale)

Fonctions ministérielles

De 2002 à 2004 - Ministre délégué à la Famille auprès du Ministre de la Santé, de la Famille et des Personnes handicapées
Mars 2004 à Mai 2005 - Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat, des Professions libérales et de la Consommation
Juin 2005 à Mai 2007 - Ministre de la Fonction Publique

Bibliographie

1994 : La clé des champs (Odile JACOB), 1999 : Le pari du bon sens, un paysan en politique (PUF)



Pierre Radanne

Expert en politiques énergétiques, Président de l'Association 4D, ancien président de l'Adème

Pierre Radanne est expert dans les politiques énergétiques nécessaires à la lutte contre le changement climatique. Son expertise de l'évolution des questions énergétiques face aux défis écologiques le conduit à travailler comme directeur adjoint du cabinet de Dominique Voynet au Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'environnement.

Il suit depuis le début les négociations internationales sur le climat. Il assiste à la fondation du régime international de protection du climat et participe activement à son édification en 1997 puis à la ratification du Protocole de Kyoto par la France. Il assure la présidence de l'Adème de 1998 à 2003.

De 2003 à 2005, au sein de la Mission interministérielle de l'Effet de serre, il conduit une étude de prospective long terme. Cette mission aboutit aux scénarios dits « Facteur 4 » pour la France et à l'écriture d'un rapport sur lequel s'appuiera la loi POPE (Programme fixant les Orientations de Politiques Énergétiques) de 2005 établissant l'engagement de division par 4 des émissions de gaz à effet de serre en France.

Il fonde en 2004 l'EURL Futur Facteur 4. Cette entreprise se spécialise sur les questions de politiques énergétiques, offre une expertise technique et politique aux collectivités territoriales, et aux grandes entreprises privées désireuses d'adapter leur stratégie au nouveau défi climatique.

Laurent Davezies

Laurent Davezies est professeur à l'Université de Paris Val-de-Marne (en poste à l'Institut d'urbanisme de Paris) et expert indépendant. Il est né en 1952. Ses travaux de recherche portent essentiellement sur les politiques régionales, les politiques urbaines et de développement économique local et les politiques financières publiques, aussi bien en France, dans les pays industriels que dans les pays en développement. Ses travaux se sont développés au sein de l'OEIL, une petite équipe de recherche aujourd'hui fondue dans le laboratoire CRETEIL. Il enseigne le développement territorial à l'Université de Paris XII Val-de-Marne (en poste à l'Institut d'urbanisme de Paris), à Sciences Po et à l'Université Paris I. Il travaille comme chercheur ou consultant pour des institutions françaises et étrangères (Datar, Conseil d'analyse économique, Div, ministères de l'équipement, des affaires sociales, de l'intérieur, du tourisme, Insee), des collectivités locales françaises (régions, conseils généraux et communautés d'agglomération) et étrangères (notamment Londres), et des gouvernements (portugais, suédois, danois...), et aussi pour différentes organisations internationales, notamment la Banque mondiale, l'Union européenne ou l'OCDE, où il a été pendant une quinzaine d'années consultant et rapporteur régulier du groupe de travail sur

les politiques régionales dans les pays membres. Ces dernières années, il a notamment été amené à rédiger un ouvrage pour l'OCDE sur l'évaluation des problèmes et des politiques territoriales du gouvernement mexicain, il a été désigné par le Conseil des ministres européens pour représenter la France dans le groupe en charge de l'établissement de deux chapitres du Sdec (Schéma de développement de l'espace communautaire), il a contribué au premier rapport sur la cohésion de la Commission européenne, au deuxième et troisième rapports sur la pauvreté (2001-2002 et 2003) de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion, il a siégé au Comité stratégique de la Datar (2002-2003) en charge du rapport au Premier Ministre sur l'aménagement du territoire. Il est actuellement (2007-2009) en charge d'une mission de « mise à niveau » de l'intelligence territoriale des réseaux du Ministère de l'équipement. Il a mené ces dernières années de nombreux diagnostics territoriaux pour le compte de collectivités territoriales, notamment pour Paris où il a été en charge des études économiques dans le cadre du PLU, le Puy-en-Velay, le Pays basque, le Nord Pas-de-Calais, Brest et le Finistère, l'Hérault, la Communauté d'agglomération de Nice, celles de Saint-Nazaire et de Nantes, Lyon, Saint-Etienne... Il a été membre du Conseil de développement de la Ville de Paris, du groupe transversal « Racines » (État stratège et collectivités locales) du Commissariat au Plan, du Conseil de prospective de la Datar, il siège à l'Observatoire des Territoires de la Datar, au Comité de direction de l'lhedate, au comité de rédaction des revues Pouvoirs Locaux, Regional Studies et RTS...

Ouvrages récents

- La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses, La République des idées, Seuil, janvier 2008
- Nord Pas-de-Calais, 1975-2005 : le grand tournant, avec Pierre Veltz, 2005, éd. de L'Aube



Hervé Le Bras

Né à Paris le 6 juin 1943, ancien élève de Polytechnique, diplôme de démographie (mastère), titulaire d'un diplôme d'études approfondies de mathématiques économiques (mastère), Hervé Le Bras est actuellement directeur de recherche de classe exceptionnelle à l'Institut national d'études démographiques (Ined), et directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS). Après un stage d'ethnologie au Tchad, il a commencé son parcours comme chercheur à l'Ined en 1967, et a rejoint l'EHESS en 1980. Il a dirigé le département Méthodes et projections de l'Ined de 1980 à 1992, et le laboratoire de démographie historique de l'EHESS de 1988 à 2008. Parallèlement, il a mené une carrière d'enseignant : maître de conférences au DEA d'économie de Sciences Po de 1979 à 1990, maître de conférences à Polytechnique de 1974 à 1992, professeur associé aux Beaux-Arts de 1972 à 1990. Il a fondé en 1990 le DEA « démographie et sciences sociales » de l'EHESS dont il a été responsable jusqu'en 1996. Il a également enseigné dans plusieurs universités étrangères — Michigan (1998), Genève (1996-1997), Charlottesville en Virginie (2000) — et a été invité comme conférencier dans de nombreuses universités françaises et étrangères. Depuis 2002, il est fellow du Churchill college (Cambridge). Depuis 2003, il est expert auprès de la Commission européenne sur les migrations euro-méditerranéennes. Tout au long de sa carrière, il a assumé de nombreuses responsabilités éditoriales : membre des comités de rédaction de Histoire et mesure, Demographic research, Raison présente, Autrepart (revue de l'IRD), Passages, Cahiers de la recherche architecturale et urbaine, Bretagne(s), Books ; rédacteur en chef de Population (1978-1990), cofondateur et éditeur (1984-1991) de Mathematical Population Studies ; chroniqueur au mensuel La Recherche (depuis 1995). Il a aussi été membre de multiples comités et commissions : conseils scientifiques de la Datar (1969-2003 et président 2002-2003), du Plan urbanisme, construction et architecture (Puca, 2000-2004), des actions concertées Villes et Espace et territoires (1998-2005), de la Bibliothèque nationale (1976-80); conseils d'administration de l'Institut français d'architecture (Ifa, 1982-86), de Normale sup Ulm (1997-200), de l'EHESS (1992-2000), de l'École d'ar-

chitecture Paris-Belleville (1998 - 2006), du Haut comité de la Population (1986-1991), du conseil national des sciences sociales (1999-2001), etc. ; membre de la conférence des régions périphériques d'Europe (Union européenne, depuis 1998-), de la commission pour la valorisation de la croissance (commission Attali, 2007-2008), de la commission pour le livre blanc du MAE (commission Juppé-Schweitzer, 2007-2008), de la commission des migrations (commission Mazeaud, 2008), de la mission Wieviorka sur la diversité (2008), du Cora, le comité d'orientation de la Fédération française des assurances (depuis 2008), du Think Tank Futurescence de BNP-Paribas (depuis 2007). Chevalier de la Légion d'honneur, Hervé Le Bras a reçu le prix de géographie Louis Hachette en 1981, et le prix de l'Union rationaliste en 1997.

Principales publications

- The Nature of Demography, Princeton University press, 2008
- Contre le conservatisme démographique français : quatre essais sur la population actuelle de la France, En temps réel, 2008
- Les 4 mystères de la population française, Odile Jacob, 2007
- Entre deux pôles : la démographie entre science et politique, Aux lieux d'être, 2006
- Immigration positive, avec Jack Lang, Odile Jacob, 2006
- La démographie, Odile Jacob, 2005
- L'Europe jusqu'où ?, avec A. Duhamel et P. Moreau-Defarges, éd. de l'Atelier, 2004
- L'adieu aux masses : population et politique, éd. de l'Aube, 2003, rééd. 2006
- Une autre France : votes, réseaux de relations, classes sociales, Odile Jacob, 2002
- Naissance de la mortalité : l'origine politique de la démographie et de la statistique, Gallimard-Le Seuil, 2000
- Le peuplement de l'Europe, La Documentation française, 1996
- Les limites de la planète : mythes de la nature et de la population, Flammarion, 1994, éd. en livre de poche coll. Champs, 1996
- Le sol et le sang : théories de l'invasion au XXème siècle, éd. de l'Aube, 1993, rééd. 1996, 1998, 2008
- La planète au village, éd. de l'Aube, 1992, rééd. en 1996)



Odile Bovar

Administrateur hors classe de l'Insee, Odile Bovar est titulaire d'un DEA de Politiques économiques et sociales comparées et diplômée de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE). Elle est conseillère à la Diact (délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires), responsable de l'Observatoire des territoires depuis décembre 2005. Elle était entre 2002 et fin 2005 chef de la division Commerce à la direction générale de l'Insee après avoir été directrice adjointe, chef du service des études, à la direction régionale Île-de-France de l'Insee. Elle a également occupé divers postes à l'Insee et en services statistiques de ministères (Équipement, DGCL, Agriculture...) ainsi que chargée de mission au Sgar Île-de-France.

Dernière publication

Dynamiques et développement durable des territoires, Rapport de l'Observatoire des territoires 2008, coordonné par Odile Bovar, La Documentation française, janvier 2009

Voir la synthèse et le sommaire du rapport sur le site de l'Observatoire des territoires : http://www.territoires.gouv.fr/indicateurs/portail_fr/index_fr.php



Yves Lion

Yves Lion est né en 1945 à Casablanca. Il obtient son diplôme d'architecte DPLG en 1973 Il crée son agence à Paris en 1974. Grand Prix de l'urbanisme 2007, il a occupé la fonction de Vice-Président du groupe Climat et Energie du Grenelle 1 de l'Environnement.

Dès le début de son activité, Yves Lion a d'emblée participé à de nombreux débats et concours de la période qui a vu l'émergence d'une « architecture urbaine » : Coteaux de Maubuée, concours du PAN (1974)... Il construit de nombreux logements sociaux et privés : L'Isle d'Abeau, Rochefort-sur-Mer, Villejuif, Marne-la-Vallée, Saint-Denis, Pantin, Vitry-sur-Seine, Boulogne-Billancourt, Montreuil, Aubervilliers, Sainte-Geneviève des Bois, Noisy-le-Grand, Rennes, Marseille (Pyramide d'or et Pyramide de vermeille du logement durable), Bordeaux, Lyon, Strasbourg, Grenoble... mais aussi à Paris. A ce jour, environ 5 000 logements ont été ou sont en cours de réalisation. Il réalise des études territoriales et projets d'aménagement en France et à l'étranger : Plaine Saint Denis avec le groupe Hippodamos 93, le projet de cohésion urbaine des quartiers sud de Grenoble, le quartier du Neuhof de Strasbourg (Prix de l'aménagement urbain 2009), la « création » de Masséna-Bruneseau à Paris-Rive-Gauche, la cité de la Méditerranée (Euro-méditerranée 1) à Marseille... Au Maroc : Fès, Rabat, Casablanca... En Arabie Saoudite, à la Mecque (4 millions de m²). Il a participé également à de nombreuses consultations internationales : Anvers, Bâle, Strasbourg/Kehl, Berlin, Beyrouth, Casablanca, Tétouan, Tokyo... dont deux primés récemment : le Centre Administratif de Tripoli en Libye, le centre-ville de Daejeon en Corée du Sud. Il est, avec le groupe Descartes, l'une des dix équipes lauréate de la consultation internationale pour l'avenir du Paris métropolitain « le grand pari de l'agglomération parisienne ».

Il réalise des équipements publics (Palais de Justice de Lyon, Draguignan, Musée Franco-américain de Blérancourt, rénovation du Musée des Beaux-arts de Dijon, Ambassade de France à Beyrouth, Institut des Cultures de l'Islam à Paris...) et des établissements d'enseignement (Lycée d'enseignement professionnel, Institut National des Langues et Civilisations Orientales, Paris 13, Bibliothèque Universitaire des Langues et Civilisations dans la ZAC Paris-Rive Gauche, Institut de Physique du Globe de Paris, Paris 5, Bibliothèque des Sciences de l'Univers dans l'Ilot Cuvier, lycée français Charles de Gaulle à Damas...). Ses réalisations sont jalonnées de nombreux prix (mention spéciale équerre d'argent 1983, Équerre d'argent 1989, 2003).

Yves Lion enseigne depuis 1976 en France et à l'étranger. Il fonde en 1997, l'école nationale supérieure d'architecture de la ville & des territoires à Marne-la-Vallée qu'il a dirigée jusqu'en 2001. Il y enseigne depuis sa création, le projet. Aujourd'hui, il est responsable du DSA « architecte urbaniste ». Enfin, il participe à de nombreux jury de concours et donne des conférences en France et à travers le monde (Europe, Asie, Afrique...).

Monographies

- Yves Lion : Études, réalisations, projets, 1974-1985. Éditions Electa Moniteur-Paris, mai 1985.
- Yves Lion : Editions Gustavo Gili – Barcelone, février 1992.
- Jean-Louis Cohen : « Urban Textures | Yves Lion ». Éditions Birkhäuser, juillet 2005.
- Jean-Michel Léger : « Yves Lion. Logements avec architecte ». Éditions Créaphis, avril 2006.



Emmanuelle Ligouzat

Emmanuelle Ligouzat est directrice des études au sein du groupe La Poste. De formation elle est ingénieur Agronome. Après une expérience dans une organisation professionnelle agricole, elle rejoint en 1989 la société Coref, filiale de la Caisse des dépôts spécialisée dans le traitement de grands ensembles de données pour les banques, la vente par correspondance et la presse. Dans ce cadre, elle travaille sur les premières exploitations des données des recensements de l'Insee à des fins marketing. Au début des années 90, elle participe à la mise en place des premiers systèmes d'information géographique à destination du marketing centrés sur des questions touchant à l'implantation de points de vente, aux zonages et aux questions de mobilité dans les domaines de la distribution, la presse, les banques et les services publics...). En 1997, elle rejoint La Poste pour concevoir les outils d'analyse du territoire destinés à l'analyse de performance et à l'optimisation de l'implantation des

bureaux de Poste. Elle organise le transfert d'expertise vers l'ensemble du territoire. Jusqu'en 2008 elle dirige le département Etudes et Géomarketing qui prépare les orientations stratégiques des bureaux de Poste. Depuis 2008 elle dirige le département Études à la direction du Colis de La Poste. Elle a contribué à diverses publications sur les questions de service public, territoires et développement durable. Elle est auditrice de l'IHEDATE promo 2007 et membre de l'association des anciens.

Daniel Kaplan

Daniel Kaplan, est fondateur et délégué général de la FING (Fondation pour l'Internet Nouvelle Génération) qui a une dizaine d'années d'existence. La FING est un projet collectif et ouvert qui se consacre à repérer, stimuler et valoriser l'innovation dans les services et les usages du numérique et des réseaux. Elle a pour vocation de faire de la France, en Europe, le creuset d'une dynamique d'innovation des services et des visages du numérique au service de la performance économique et du développement. En fait, la FING a trois métiers : un métier de veille sur les idées neuves et les tendances lourdes des usages, les vrais changements sociaux. La FING a créé l'un des principaux sites de veille : InternetActu.net. Elle a un rôle de valorisation de l'innovation et des innovateurs, notamment à travers « Les carrefours des possibles ». Et enfin, un rôle de « think tank » sur de gros sujets, comme la ville, le vieillissement, l'identité. Il préside également l'Institut européen du e-learning (EIFEL). Depuis les années 1990, Daniel Kaplan est profondément impliqué dans le développement de l'internet en France et dans le monde. Au niveau mondial, il a été responsable des adhérents de l'Internet Society et a contribué à la création de l'Icann. En Europe, il a fait partie de la Chambre d'experts du programme e-Europe. En France, il a pris part pendant 6 ans au Conseil stratégique des technologies de l'information (CSTI), rattaché au premier ministre. Il a écrit ou dirigé près de 20 ouvrages et rapports publics sur le thème de l'internet, de la mobilité, des technologies «omniprésentes», de l'e-éducation, du commerce et des médias électroniques, de l'e-inclusion, des villes de demain, du développement durable...

Georges Amar

Georges Amar est responsable de l'unité Prospective et conception innovante à la RATP. Sa mission est d'apporter des concepts, des connaissances et des méthodologies nouvelles, et de les traduire en projets innovants, grâce à une coopération soutenue avec le monde de la recherche scientifique et avec de nombreuses entreprises. Georges Amar a une riche expérience dans le champ du transport urbain : production (exploitation) ; direction de grands projets innovants (Pôles d'échanges, Bouquets de services) ; recherche, notamment en sciences humaines appliquées à la mobilité. Ingénieur de l'Ecole des Mines de Paris, Georges Amar est également artiste (peintre) et écrivain. Il a publié de nombreux articles dans des ouvrages collectifs et des revues (les Annales de la Recherche Urbaine, les Cahiers de Géopoétique) et plusieurs livres, dont « Mobilités urbaines – Éloge de la diversité et devoir d'invention » (2004). Expert reconnu internationalement pour sa réflexion prospective innovante sur le changement de paradigme de la mobilité, plusieurs de ses interventions sont accessibles sur le web.

Jean-Claude Scoupe

Jean-Claude Scoupe est Directeur de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Hauts-de-Seine depuis 2005. Cet établissement, qui compte 125 collaborateurs, est un acteur incontournable du développement économique des entreprises de ce département, qui accueille notamment le quartier d'affaires de la Défense. Cette mission se caractérise d'une part, par l'accompagnement étroit des

entreprises à tous les stades de leur existence, de la création à la transmission, en passant par le développement à l'international et la gestion des ressources humaines et d'autre part, par le partenariat avec les collectivités locales pour le développement du commerce de centre ville ou des zones d'activité. La CCIP Hauts-de-Seine prend également une part active à des projets liés à la formation tels que la création d'une Ecole de la deuxième Chance des Hauts-de-Seine ou d'un hôtel régional de CFA à Gennevilliers, par exemple.



© Ihe date 2010